

---

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

## Création de l'Institut du Commerce



# Institut du COMMERCE

PARTAGE & PROSPECTIVE

La nouvelle plateforme d'échange pour anticiper  
les mutations du consommateur et du commerce

**ECR France, l'IFLS** (l'Institut du Libre Service) et **l'IFM** (l'Institut du Merchandising), trois associations paritaires reconnues ont annoncé leur rapprochement\* lors des Journées Annuelles de l'IFM le 23 novembre dernier pour fonder **l'Institut du Commerce**.

Cette convergence des trois associations est l'aboutissement d'une réflexion entreprise il y a un an à la demande des conseils d'administration. Elle montre la **complémentarité des champs d'expertises** des trois associations ainsi que leurs capacités à **déployer ensemble de nouvelles synergies**.

**Cette création** s'inscrit également dans une volonté de mieux répondre **aux besoins de transversalité et d'omnicanalité** qui sont au cœur des mutations que connaît la grande consommation. Ces changements sont connus : le consomm'acteur aspire à de nouveaux modes de consommation (collaboratif, serviciels,...). Les nouveaux parcours d'achat sont devenus omnicanaux et impliquent une optimisation de la logistique des derniers mètres. Les nouvelles technologies (mobile, data, objets connectés) contribuent à redéfinir les frontières.

\* Sous réserve de la validation de l'AGE ECR du 11 janvier 2017

L'**Institut du Commerce** place le consommateur, son évolution et ses aspirations, au cœur de sa démarche pour apporter un éclairage indispensable sur le futur.

Dirigé par un Conseil d'Administration co-présidé par un industriel et un distributeur, il se veut un lieu privilégié de partage et de prospective, ouvrant de nouvelles opportunités de croissance et d'innovation à ses membres.

Comme ECR, l'IFLS et l'IFM, il réunit en son sein, distributeurs, industriels - petits ou grands - et prestataires de service dans une démarche de co-construction du commerce de demain. Enfin l'Institut du Commerce, en organisant un dialogue entre opérationnels, met au service de ses adhérents des outils partagés (standards, best-practices, études...).

Regroupant l'offre des 3 associations fondatrices, l'**Institut du Commerce** donne accès une gamme renouvelée et élargie de services :

- des études pour capter les tendances
- des conférences pour échanger sur les best practices et sur les évolutions
- des groupes de travail pour formaliser des outils communs
- des visites magasins pour découvrir les nouveaux concepts
- des formations pour dispenser les bonnes pratiques

S'adressant aux équipes opérationnelles des entreprises adhérentes, ces prestations couvrent l'ensemble des métiers de la chaîne de valeur (Supply Chain, Nouveaux Concepts, Développement Commercial, Category Management, Merchandising et e-Merchandising, Etudes, Marketing, Digital, Innovation, Relation Client, User Expérience, Media,...)

### La vision des Présidents sur l'Institut du Commerce, en quelques mots...

*« L'Institut du Commerce constitue le lieu incontournable pour analyser et comprendre les attentes des consommateurs, puis de construire, formaliser et diffuser les bonnes pratiques qui permettront d'y répondre efficacement et de manière collaborative. »*

**Vincent RINGENBACH**  
Co-Président ECR France

*« La convergence des associations industrie-commerce représente une formidable opportunité pour tous les acteurs du secteur d'échanger sur les thématiques d'actualité dans un état d'esprit de co-construction »*

**Sophie NEYERTS**  
Présidente de l'IFM

*« Echanger entre pairs dans un cadre déontologique, bénéficier de l'intelligence collective, actionner les leviers de la transformation digitale, ... tout ceci fait partie des avantages que l'Institut du Commerce apportera à ses adhérents »*

**Emmanuel BERTIN**  
Co-Président ECR France

*« Echange et prospective sont les 2 maîtres mots de l'Institut du commerce : industriels, distributeurs et prestataires de service pourront y trouver l'esprit d'innovation qui le caractérise »*

**Giampaolo SCHIRATTI**  
Président de l'IFLS

## L'Institut du Commerce, en quelques chiffres :

Il regroupera demain près de 300 entreprises adhérentes : Distributeurs, Industriels, Foncières, Prestataires (logistiques et services)

Près de 15 secteurs d'activités seront représentés (alimentaire, non-alimentaire, bricolage, biens culturels, électronique, parfumeries sélectives, ameublement, pharmacie, jouet)

## CONTACTS

Xavier **HUA** Délégué Général ECR France

I 01 56 89 89 30

I [xavier.hua@ecr-france.org](mailto:xavier.hua@ecr-france.org)

Anne-Sophie **TOTTOLI** Communication/RP

I 01 56 89 89 30 - 06 61 85 57 57

I [annesophie.tottoli@institutducommerce.org](mailto:annesophie.tottoli@institutducommerce.org)



14 rue Magellan - 75008 Paris  
01 56 89 89 30  
[idc@institutducommerce.org](mailto:idc@institutducommerce.org)  
[www.institutducommerce.org](http://www.institutducommerce.org)